

A la suite de la conférence fédérale-provinciale sur la politique minière, le ministre des Finances du Québec, M. Massé, a affirmé, comme en fait foi *Le Devoir* du 7 décembre, que le gouvernement fédéral doit se retirer du secteur de l'exploitation de l'uranium. Le ministre a-t-il eu des communications à ce sujet avec le ministre provincial?

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Oui, monsieur l'Orateur, j'ai eu des conversations avec le ministre, et j'ai également pris connaissance de sa communication.

M. Gauthier (Roberval): Monsieur le président, je désire poser une question supplémentaire.

Contrairement aux ententes signées par les provinces, le ministre considère-t-il que le rôle du gouvernement fédéral est d'agir en simple douanier en ce qui a trait à l'exportation de l'uranium?

M. Macdonald (Rosedale): Non, monsieur l'Orateur. J'ai informé les ministres provinciaux que le gouvernement fédéral n'a pas l'intention de se retirer de sa juridiction dans le domaine de l'uranium.

M. Fortin: Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire.

* * *

[Traduction]

LA CHAMBRE DES COMMUNES

PRÉSENCE À LA TRIBUNE DE SON ÉMINENCE ABBAS HOVEYDA, PREMIER MINISTRE DE L'IRAN

M. l'Orateur: Avant de reprendre la période des questions, puis-je attirer votre attention sur la présence dans nos tribunes d'un visiteur très distingué, Son Eminence Abbas Hoveyda, premier ministre de l'Iran.

Des voix: Bravo!

* * *

LES CÉRÉALES

DEMANDE D'UTILISATION À OUTRANCE DES INSTALLATIONS DE SÉCHAGE DES TÊTES DE LIGNES

M. S. J. Korchinski (Mackenzie): Monsieur l'Orateur, j'aurais une question à poser au ministre de la Justice qui est chargé de la Commission canadienne du blé. Comme il est reconnu, ou du moins estimé...

Des voix: Oh, oh!

M. Korchinski: Comme l'on évalue à 26 p. 100 le pourcentage des grains canadiens qui sont moites ou gourds, les installations de séchage des gares de tête de ligne, particulièrement celle de Thunder Bay, sont-elles utilisées 24 heures sur 24 et sept jours sur sept?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Justice): Comme il y a eu un ralentissement dans les expéditions de grain au départ de Thunder Bay, il se peut qu'on n'ait pu récemment maintenir le rythme de déchargement au niveau maximum, mais je peux assurer le député que la Commission canadienne du blé est très consciente du problème. Elle a demandé aux agriculteurs d'effectuer eux-mêmes une bonne partie du séchage. La Commission essaie également de s'assurer que les diverses installations de séchage,

Questions orales

que ce soit à l'intérieur ou dans les ports, fonctionnent à plein rendement.

M. Korchinski: Comme nous savons qu'il est plus économique de faire sécher le grain dans les gares de tête de ligne que dans les installations privées, le ministre demandera-t-il à la Commission canadienne du blé et aux intéressés de faire fonctionner ces installations jour et nuit, sept jours par semaine?

M. Lang: Comme je l'ai déjà dit, même si ces installations fonctionnent de cette façon, il faudra tout de même qu'une bonne partie du séchage se fasse sur les fermes. À l'heure actuelle, cette méthode de séchage est plus économique; les récentes fluctuations des écarts de prix ont accru la différence de prix entre le grain sec et le grain humide, et il est donc plus avantageux pour les agriculteurs de sécher leur grain.

* * *

L'ENVIRONNEMENT

LE PROJET DE CONSTRUCTION D'UN CENTRE À VANCOUVER—LES INTENTIONS DU GOUVERNEMENT

M. Ron Huntington (Capilano): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de l'Environnement. Au cours de la campagne électorale, au mois de juillet, l'ancien ministre de l'Environnement a promis la construction d'un nouveau centre de l'environnement à Vancouver. Madame le ministre voudrait-elle nous dire si l'on continue à envisager la construction de ce centre? Dans l'affirmative, des plans sont-ils disponibles?

L'hon. Jeanne Sauvé (ministre de l'Environnement): Le député n'est pas sans savoir qu'il nous faut quelque peu modérer les dépenses d'équipement...

Des voix: Oh!

Mme Sauvé: Ce projet est actuellement à l'étude et la décision sera prise compte tenu de l'ensemble des dépenses du gouvernement.

* * *

LE LOGEMENT

LES BÉNÉFICIAIRES D'UNE AIDE PROVINCIALE ET LE DROIT À LA SUBVENTION DE \$500

M. Stan Darling (Parry Sound-Muskoka): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre d'État chargé des Affaires urbaines. Dans le cadre des programmes provinciaux de construction domiciliaire, le coût des maisons a été, grâce à une aide au logement, diminué et, dans certains cas, ramené dans l'éventail de \$18,000 à \$25,000. Le ministre voudrait-il dire à la Chambre si les bénéficiaires de cette aide ont droit à la subvention de \$500, versée en espèces et exemptée d'impôt?

L'hon. Barney Danson (ministre d'État chargé des Affaires urbaines): Bien que je ne comprenne pas absolument la question, je pense que, s'il s'agit d'un premier achat qui, par ailleurs, satisfait aux autres critères, ces personnes ont droit à la subvention.